



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Namur, le 15 mars 2022

### Végétalisation du territoire : 2,8 km de haies plantés sur le territoire namurois entre 2021 et 2022

**En ce mois de mars, deux kilomètres de haies indigènes viennent d'être plantés à Namur, en accotement de voiries communales. Ces kilomètres viennent s'ajouter au 804 mètres de haies déjà plantés par le service Nature et Espaces verts en 2021. Une belle avancée au profit de la biodiversité !**

À Vedrin et Saint-Marc, deux kilomètres de haies ont été plantés en bord de voirie communale, ces 10 et 11 mars 2022. Dans certaines zones, on retrouve des essences à croissance lente (fusain, viorne, néflier, cornouiller, bourdaine, églantier, etc.), tandis qu'à d'autres endroits, on retrouve des haies composées d'essences à développement plus important (aubépine, noisetier, charme, érable, sureau, sorbier des oiseleurs, houx, etc.). 715 mètres ont été plantés avenue du Transvaal à Vedrin, 670 mètres à la rue Su l'Tidge à Vedrin et Saint-Marc et 390 mètres à la rue du Centre à Saint-Marc, en milieu agricole.

En 2021 déjà, le service Nature et Espaces verts de la Ville de Namur a procédé à la plantation de 804 mètres de haies en divers endroits, comme à la rue des 7 Voyes à Vedrin où 260 mètres de haies libres et 190 mètres de haies fruitières s'épanouissent depuis cet hiver, entre champs et voirie, aux côtés de 21 chênes sessiles plantés dans la foulée.

#### **Renforcer le maillage écologique**

Une partie de ces haies a été plantée là où des coulées de boue avaient été constatées durant les intempéries du mois de juillet. À travers ces réalisations, la Ville de Namur affiche sa volonté de veiller au maillage écologique de son territoire en réalisant des aménagements favorables à la biodiversité et à l'adaptation aux changements climatiques. Là où les haies sont plantées en bord de champs, la Ville de Namur veille à la bonne collaboration entre ses services et les agriculteurs et agricultrices afin que les plantations ne gênent pas ces derniers dans l'accomplissement de leurs tâches quotidiennes. À divers endroits, les agriculteurs et agricultrices eux-mêmes implantent d'ailleurs des haies dans leurs champs !

#### **De nombreux avantages reconnus**

Ces haies ont pour objectif d'intensifier le rôle d'accueil et nourricier pour la faune mais aussi de stabiliser les talus et lutter contre le ruissellement des eaux. Elles permettent également de participer à la diversification de nos paysages et d'encourager la migration des espèces. En milieu agricole, ces alignements d'arbres et d'arbustes ont de multiples autres effets bénéfiques : les haies permettent aux cultures et prairies d'être protégées des intempéries, elles aident à nourrir le bétail grâce aux haies fourragères et à la présence de plantes sauvages qui poussent à leurs pieds, elles limitent l'érosion des sols, les risques d'inondation, stabilisent les berges des rivières... et bien d'autres choses encore.

#### **Contact presse :**

Charlotte MOUGET – Échevine de la Transition écologique : 081 24 69 12

Anne-Camille CHAPELLE – Attachée de Cabinet : [anne-camille.chapelle@ville.namur.be](mailto:anne-camille.chapelle@ville.namur.be)

ou 081 24 69 16



**« Yes We Plant »**

A travers ces plantations, la Ville de Namur s'intègre dans le projet de la Wallonie, « Yes We Plant », initié par la Ministre de l'Environnement Céline Tellier, et dont l'objectif est de planter 4.000 km de haies ou 1 million d'arbres avant 2024.

**Contact presse :**

Charlotte MOUGET – Échevine de la Transition écologique : 081 24 69 12

Anne-Camille CHAPELLE – Attachée de Cabinet : [anne-camille.chapelle@ville.namur.be](mailto:anne-camille.chapelle@ville.namur.be)

ou 081 24 69 16